

RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE SSIAP 3

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes niveau3)

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH). ➤ Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef de service de sécurité incendie
Pré requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diplôme de niveau IV minimum (ou V.A.E.) - ou certificat de qualification SSIAP 2 en cours de validité avec 3 années d'expérience dans la fonction + AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
Durée totale indicative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 230 heures réparties sur 33 jours (216 heures minimum selon le référentiel de formation)
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation ouverte à certaines formes de handicap
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pièce d'identité ➤ Diplôme SSIAP2 et dernier recyclage ➤ Attestation d'employeur ➤ Brevet de secourisme à jour
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 12 stagiaires maximum
Public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chefs d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2 souhaitant devenir Chefs de Service de sécurité incendie SSIAP 3 ou toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 4 et souhaitant évoluer dans le domaine de l'audit et du conseil en sécurité incendie.
Texte de référence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.
Délai d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

<p>Méthodes et moyens pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc • Support de cours individuel remis aux participants : lot de 7 ouvrages réglementaires et documentation officielle du JO : SSIAP 3 - Réglementation IGH - ERP Dispositions générales, particulières et établissements spéciaux - ERP de 5ème catégorie - Bâtiments d'habitation <p><u>LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe • Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation. • Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire • Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence • Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO² • Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement • Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées • Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents • Appareils émetteurs récepteurs • Points de contrôle de ronde • Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels • Alarmes informatiques • Téléphones • Registre de prise en compte des événements • Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses • Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce • Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel
<p>Débouchées professionnelles</p>	<p>➤ Chef de Service de sécurité incendie SSIAP 3 Responsable sécurité et sûreté globale.</p>
<p>Recyclage</p>	<p>➤ Recyclage triennal de 21H00</p>
<p>Agrément</p>	<p>➤ DS-SIDPC/2021-46 délivré le 12/08/2021</p>

Objectifs intermédiaires	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	Durée
1 ^{ère} partie Le feu et ses conséquences	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Le feu ➔ Comportement au feu ➔ Mise en œuvre des moyens d'extinction 	12h
2 ^{ème} partie La sécurité incendie et les bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Matériaux de construction ➔ Études de plans ➔ Outils d'analyse 	65h
3 ^{ème} partie La réglementation incendie	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Organisation générale de la réglementation ➔ Classement des bâtiments ➔ Dispositions constructives et techniques ➔ Moyens de secours ➔ Visites ➔ Notions relatives à l'accessibilité de personnes en situation de handicap 	70h
4 ^{ème} partie La gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Analyse des risques ➔ Réalisation de travaux de sécurité ➔ Documents administratifs 	23h
5 ^{ème} partie Conseil au chef d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Information de la hiérarchie ➔ Veille réglementaire 	6h
6 ^{ème} partie Correspondant des commissions de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Les commissions de sécurité 	6h
7 ^{ème} partie Le management de l'équipe de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Organiser le service ➔ Exercer la fonction d'encadrement ➔ Notions de droit du travail ➔ Notions de droit civil et pénal 	26h
8 ^{ème} partie Le budget du service sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Suivi budgétaire du service ➔ Fonction achat ➔ Fonction maintenance 	8h

Evaluation

Épreuve écrite	QCM de 40 questions (40 minutes)
Épreuve orale	Animation d'une séquence pédagogique (15 minutes/stagiaire)
Épreuve pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise (20 minutes/stagiaire)

Validation

Délivrance du diplôme SSIAP 3 si réussite à l'examen